

Secrétariat Général du gouvernement

-----

Direction de l'enseignement  
de la Nouvelle-Calédonie

-----

19 Avenue du Maréchal Foch  
BP M2- 98849 Nouméa Cedex

-----

Mél : denc@gouv.nc  
Tél. : 23.96.00

-----

2025-DENC- 39155

Nouméa, le 18 juillet 2025

La directrice

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques, s/c de madame l'inspectrice et messieurs les inspecteurs d'autorité pédagogique,

Dans le contexte actuel marqué par une recrudescence d'attaques informatiques en Nouvelle-Calédonie, il est primordial de renforcer les mesures de vigilance au sein des établissements scolaires.

Les écoles, en tant que structures traitant des données personnelles sensibles (élèves, familles, personnels), peuvent être indirectement ciblées ou affectées par ces cyberattaques. À ce titre, nous vous rappelons les recommandations essentielles à appliquer et à diffuser auprès de vos équipes.

**Article I. Recommandations de sécurité numérique à observer strictement :**

- Utilisation de mots de passe robustes, régulièrement renouvelés, et non partagés.
- Vigilance face aux courriels suspects : ne pas cliquer sur les liens ou pièces jointes non identifiés, même si l'expéditeur semble familier.
- Sauvegarde régulière des données sensibles sur un support sécurisé.
- Mise à jour des logiciels et antivirus, dans les meilleurs délais.
- Éviter l'usage de supports externes non vérifiés (clés USB, disques durs externes).
- Remontée immédiate de toute anomalie (comportement inhabituel de l'ordinateur, fichiers inaccessibles, message de rançon, etc.).

**Article II. Dispositifs à mettre en œuvre au sein de votre école :**

- Diffusion d'un rappel aux personnels enseignants et municipal sur ces mesures.
- Sollicitation éventuelle du référent numérique de la DENC pour un accompagnement : [florine.boudin@gouv.nc](mailto:florine.boudin@gouv.nc) ou [sinito.katoa@gouv.nc](mailto:sinito.katoa@gouv.nc)
- Sensibilisation des élèves à l'usage responsable du numérique.

Pour accompagner vos équipes, des ressources complémentaires sont disponibles sur le site de la [Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés \(CNIL\)](#)

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

La directrice de l'enseignement  
de la Nouvelle-Calédonie



Christelle VARNEY